



Confédération paysanne creusoise

*Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense
de ses travailleuses et de ses travailleurs*

Communiqué

MANIFESTATION ANTI LOI DUPLOMB

La Confédération paysanne creusoise a déclaré en Préfecture une manifestation initialement prévue à Parsac le dimanche 14 septembre pour dénoncer la Loi Duplomb lors de la venue du Sénateur à l'origine de ce texte, et prend note de l'annulation de sa visite.

Loin de vouloir entraver les libertés d'expression et de réunion du groupe de réflexion politique Vivre la Creuse ou de nuire à un élu du Conseil Départemental, la Confédération paysanne creusoise, en tant que syndicat agricole représentatif, souhaitait user de son droit le plus légitime à manifester sur la voie publique pour exprimer son profond désaccord avec une loi qui n'a nullement été débattue à l'Assemblée Nationale, décriée par plus de 2,1 millions de français-e, paysan·nes, consommateurs, scientifiques et personnels de santé, et qui ne répond aucunement à la première revendication agricole, à savoir la question du revenu.

Contrairement aux propos exprimés à notre rencontre, la Confédération paysanne creusoise ne s'oppose nullement au débat, bien au contraire. Il est plutôt regrettable pour nous de constater qu'aucun élu du Conseil Départemental n'ait jamais répondu positivement à nos sollicitations depuis 2021 même si leurs mandats n'incluent plus les compétences agricoles. Pour preuve de notre ouverture d'esprit, notre syndicat a débattu calmement de la Loi Duplomb avec le détenteur local du pouvoir législatif, M. Lenoir, Député de la Creuse, et cela malgré le fossé idéologique qui nous sépare. De même, nos échanges avec le pouvoir exécutif, en la personne de Mme La Préfète de la Creuse, n'ont jamais donné lieu à un mot plus haut que l'autre.

Concernant nos modes d'actions, la Confédération paysanne creusoise n'est pas connue pour des faits de dégradations, actes de violence contre des personnes, menaces ou intimidations, loin de là. De tels modes actions vont à l'encontre de nos valeurs humanistes, démocratiques et républicaines. Il était de notre devoir, en tant que syndicat, de convier les paysan·nes des départements voisins, territoires d'élevage en souffrance, pour exprimer unanimement notre opposition à M. le Sénateur Laurent Duplomb et à sa loi, le sujet étant d'envergure nationale après une sécheresse de plus et à quelques jours de la publication du rapport Pestiriv sur la dangerosité des pesticides.

Manifester est un droit fondamental lorsqu'il s'agit de vies humaines, il n'est nullement question de « désordre ». Respectueuse de l'État de droit, la Confédération paysanne creusoise ne saurait donc tolérer de propos diffamants ou calomnie à son encontre.

Nous disons NON à ceux qui sont prêts à sacrifier la santé de millions de français sur l'autel du fric, oubliant tout principe de progrès social et sanitaire, écartant la vérité scientifique d'un revers de main et en s'accoquinant avec des « faiseurs de cancers », des « voleurs d'eau » ou des « patrons d'usines à malbouffe ».

Oui à la ferme paysanne et familiale pleinement soucieuse d'une vraie souveraineté alimentaire ! Des alternatives existent déjà !

Contact :

Eric ROBIN LAMOTTE, Elu Conf23, 06 32 91 64 22

Sylvain Tilleul, Conf23, 06 98 09 35 67